

Le timbre fiscal du tri postal

La Ville booste, via une majoration budgétaire de plus d'un million d'€, le regroupement du « 8ème département » Travaux-Environnement à l'ancien centre de tri de la Poste rue de Namur. L'abandon de vieux bâtiments « pour fin 2010, début 2011 » vise un moindre coût pour les mêmes services aux habitants afin d'éviter, malgré le climat économique morose, une augmentation de la pression fiscale.



FIN 2010, 1200 TRAVAILLEURS DE LA VILLE OCCUPERONT L'EX-CENTRE DE TRI POSTAL © T.B. **ANDRÉ SCHROYEN (EN MEDAILLON) : CLIC POUR L'INTERVIEW**

A l'ancien centre de tri postal rue de Namur, le regroupement des services techniques budgétisé à 1 million d'€ pour la part communale en janvier 2008 devrait bénéficier d'un investissement supplémentaire de la Ville de 1,245 million d'€. La majoration, inscrite au service extraordinaire (grands travaux) du cahier de modifications budgétaires (CMB) du budget 2009 voté jeudi par le collège, sera présentée lundi soir pour approbation au conseil communal. Actuellement, « les services des horodateurs, des transports, et une partie de l'école d'hôtellerie ont déjà rejoint la

rue de Namur, précise l'échevinat des Travaux : fin 2010, les 25 sites du dit '8^{ème} département' Travaux-Environnement (graffitis, transports...) s'installeront dans le bâtiment alors aménagé pour le regroupement ». Avec – à la clé, des économies d'énergie et d'entretien, rappelle l'échevin CDH des Finances publiques André Schroyen. Le CMB est une correction du budget voté il y a près d'un an en fonction des éléments économiques nouveaux. La « seule bonne nouvelle dans ce climat morose, annonce l'échevin, est la diminution de l'inflation de +4% à -0,37% d'où la

révision des dépenses - dont près de 2 millions d'€ pour la masse salariale du personnel puisque l'indexation des rémunérations prévues en juillet n'a pas eu lieu et qu'aucun saut d'index n'interviendra en 2009 ». La Ville, prudente, alloue 1,750 million d'€ au fonds de réserve personnel. « La diminution de l'inflation, bonne pour les finances publiques, est un signe de la détérioration économique, rappelle l'échevin, en prédisant un budget 2010 difficile et aujourd'hui grevé d'incertitudes (dividendes Dexia, dotation du fonds des communes, réforme du service incendie...) : je crains que nous n'ayons pas de signaux positifs pour chaque poste ». Quelle conséquence pour le portefeuille des Liégeois ? André Schroyen balaie le spectre de la fiscalité, maintenue en 2009 à 8% pour l'impôt sur les personnes physiques et diminué de 2880 à 2870 pour les centimes additionnels « avec volonté de poursuivre dans cette voie. Pour les taxes qui frappent tous les Liégeois, notre intention n'est pas de les augmenter - à moins que nous y soyons contraints et forcés. Nous allons améliorer l'efficacité en rendant les mêmes services à moindre coût ».

1200 TRAVAILLEURS

D'où, au CMB, la majoration au budget 2009 d'1,245 million d'€ pour accélérer le déménagement du « 8^{ème} département » rue de Nemur : « Cela permettra

d'abandonner des bâtiments obsolètes et énergivores ». Les économies portent aussi sur la vente des bâtiments et le regroupement des 1200 travailleurs. ♦

Terry BODSON

• JONFOSSE Piscine

Le centre de plongée... plonge

Le budget prévu de 16 millions d'€ pour la future piscine Jonfosse est revu à « 10 millions d'€ maximum, annonce la Ville, faute de plus de subsides régionaux » (NDLR : que 10%). La modification à l'extraordinaire du CMB est de - 4 millions d'€. Le centre de plongée, explique André Schoyen, sera probablement amputé de la tour de plongée « c'est bien, mais est-ce vraiment nécessaire ? », et la réalisation des parkings « pourrait » être prise en charge par la nouvelle « filiale publique des parkings de Liège » qui va réaliser deux ouvrages souterrains de 500 et 700 places au XX Août et bld d'Avroy.

D'AUTRES MODIFICATIONS PORTENT SUR :

► **L'ORW** : + 500.000 € pour la dalle de sol sous chapiteau à Bavière durant rénovation (27 millions d'€, 24 subsidiés)

► **La patinoire à la Médiacité** : +560.000€ après adjudications (pour 8,68 millions d'€, dont 3,7 millions subsidiés).

► **Les abords de la gare TGV** : +160.000€ de remboursement à la SLF du montant préalablement sous-estimé par le comité d'acquisition pour les expropriations aux Guillemins. ♦ **T.B.**